



HAL
open science

Système de contraintes professionnelles et mode d'organisation de la connaissance : le cas des architectes en éco-construction

Vincent Liquète

► To cite this version:

Vincent Liquète. Système de contraintes professionnelles et mode d'organisation de la connaissance : le cas des architectes en éco-construction. Système de contraintes professionnelles et mode d'organisation de la connaissance : le cas des architectes en éco-construction, Jun 2011, Toulouse, France. pp.293-307. hal-00670578

HAL Id: hal-00670578

<https://hal.science/hal-00670578>

Submitted on 15 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Système de contraintes professionnelles et mode d'organisation de la connaissance : le cas des architectes en éco-construction

LIQUETE, Vincent

Statut :

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication

Appartenance institutionnelle :

Université Bordeaux, Ecole interne IUFM d'Aquitaine, IMS-CNRS UMR 5218, Equipe Cognitive et Ingénierie Humaine (CIH)

Adresse postale :

Domaine du Moulin, 2, square Henri Dunant, 33560 Carbon-Blanc (France)

Tél. : 0033.(0)5.56.74.72.32 ; 0033.(0)6.70.20.93.67

Courriels : VLIQUETE@aol.com / vincent.liquete@ims-bordeaux.fr

Résumé en français :

Face à un système de contraintes de plus en plus important, les architectes spécialisés en éco-construction tentent de s'organiser afin de partager entre eux un ensemble d'informations professionnelles. Le propre de ces groupes d'architectes est de ne passer par aucune forme de médiation de professionnels de l'information et donc de s'organiser par leurs propres moyens. L'enjeu de structurer entre eux les informations et la connaissance est de taille, puisqu'il leur permet également de diffuser l'innovation et un ensemble de données stratégiques. Pour finir, nous présenterons leurs modes d'organisation et de partage, ainsi que les types d'informations en jeu.

Mots clés en français :

Organisation de la connaissance / information professionnelle / communauté de pratiques / architecture / éco-construction /

Titre en portugais : Sistema de constrangimentos profissionais e modo de organização do conhecimento: o caso dos arquitetos em ecoconstrução

Résumé en portugais :

Em frente a um sistema de constrangimentos mais importante, os arquitetos especializados em ecoconstrução tentam ser organizados para compartilhar entre eles um jogo de informação profissional. O próprio destes grupos de arquitetos é passar por nenhuma forma da mediação de profissionais da informação e assim ser organizado pelos próprios meios delas. A estaca para estruturar entre eles a informação e o conhecimento é considerável, porque ele também lhes permite esparramar a inovação e um jogo de dados estratégicos. Para terminar, nós apresentaremos os modos delas de organização e divisão, como também os tipos de conhecimento de informação em jogo.

Mots clés en portugais :

Organização do conhecimento / profissional de informação / a comunidade de prática / arquitetura / ecoconstruction

Titre en anglais : System of professional constraints and mode of organization of the knowledge: the case of the architects in eco-construction

Résumé en anglais:

In front of a system of constraints more and more important, the architects specialized in eco-construction try to get organized to share between them a set of professional information. The own of these groups of architects is to pass by no shape of professionals' mediation of the information and thus to get organized by their own means. The stake to structure between them the information and the knowledge is considerable, because he also allows them to spread the innovation and a set of strategic data. To finish, we shall present their modes of organization and division, as well as the types of information-knowledge in game.

Mots clés en anglais:

Organization of the knowledge / information professional / community of practice / architecture / eco-construction/

Introduction

L'évolution actuelle de nos sociétés dites « de la connaissance » est marquée d'une part, par la préoccupation de dépasser la seule problématique de gestion de l'information pour prendre en considération les formes de partage et d'appropriation de celle-ci dans un soucis de capitalisation des savoirs et de mise à disposition de ceux-ci au sein de groupe partageant les mêmes objectifs ; d'autre part, la société des connaissances tente de révéler de nouveaux savoirs émergents, parmi lesquels une place de choix est accordée aux questions environnementales dans divers secteurs d'activité : l'agriculture, la santé, l'architecture,... La rapidité des échanges entre les acteurs ainsi que l'immédiateté des accès techniques à l'information entraînent un besoin permanent d'adaptation à ces domaines, où les savoirs référents sont encore immatures, peu construits et peu mobilisés. Au cœur de ces échanges répondant à des préoccupations environnementales, circulent des informations extrêmement variées, nécessitant d'être caractérisées dans leur forme, qualifiées dans les discours populaires et ordinaires d'information « écologique » voire « d'information verte » en référence à la nature et aux problématiques de protection et de préservation de l'environnement. Les médias de masse véhiculent, dans l'espace public, dans les sphères privées et professionnelles, ces thématiques et les débats qui en découlent. En nous bornant à la sphère professionnelle, nous pouvons interroger des groupes semblant être directement concernés par de telles questions et ayant intégré les problématiques écologiques à leur champ d'activité et de développement. De nouveaux savoirs, de nouvelles formes d'organisation des connaissances voient-ils le jour au sein de ces communautés exerçant dans le secteur de l'environnement ?

Un autre point de notre étude, consiste à observer des communautés de professionnels qui tentent progressivement de gérer et d'organiser l'information verte¹ sans faire appel à un spécialiste de l'information, qu'il s'agisse d'un documentaliste, d'un bibliothécaire spécialisé ou autre. Les acteurs interrogés s'appuient sur les premières formes de savoirs existants issus du monde socio-économique et de la recherche pour les enrichir collectivement à partir d'informations traitées, structurées et validées par leurs soins. Ces communautés professionnelles se situent en effet souvent au sein de territoires dans lesquels de plus en plus les « *médiations réfèrent à l'action locale et à des pratiques situées, tendant à proclamer un cadre de pratiques balisées et formatées* » (Labelle, 2008). L'ensemble des professionnels rencontrés gèrent l'information sans aucune forme d'aide : nous parlerons alors de pratiques informationnelles « non médiées ». Dès lors, nous tenterons de caractériser des logiques collectives de captation et d'organisation de l'information opérées par les architectes spécialisés en éco-construction considérant que les modes d'organisation et les dispositifs sociotechniques agissent sur le partage, la légitimation et la circulation de nouveaux savoirs. Comme le souligne Jean Meyriat (1985), « *pour l'esprit qui reçoit (l'information), elle est connaissance, et vient modifier son savoir implicite ou explicite* ». Enfin, l'information en se diffusant entre les pairs, renforce la diffusion de l'innovation et contribue au développement des communautés autour d'intérêts émergents et attractifs pour leur propre essor économique.

1 Contextes de la recherche : le paysage de l'éco-construction

1.1 Analyse de l'environnement

La dizaine d'architectes interrogés actuellement du secteur de l'éco-construction en Aquitaine à l'occasion de la première phase de notre recherche² présente un ensemble d'homologies. Ils font, la plupart, partie de la jeune génération d'architectes ayant intégré la problématique environnementale dès leur première expérience professionnelle. Trois, plus anciens dans la profession, étaient préalablement inscrits dans des problématiques écologiques en lien avec des questions d'économie et de réduction de la consommation énergétique des bâtiments. On notera que la plupart de ces cabinets d'architectes sont de type micro-entreprises, puisque les deux principaux modes d'organisation sont l'entreprise individuelle ou celui associant deux architectes avec en sus une troisième personne qui assure les tâches courantes de l'étude (secrétariat, accueil, pré-rédaction d'études, suivi des dossiers, liens juridiques, contacts avec les maîtres d'ouvrage,...).

En matière de gisements documentaires et informationnels, la typologie de C. Courbières et P. Fraysse (2009), présentant les « *discours de l'architecture* » est confirmée par nos observations. Trois catégories de documents prédominent à savoir : les documents centrés sur le code législatif, reposant sur les lois et normes françaises et européennes ainsi que les

¹ Les informations en circulation dans les communautés professionnelles, sur les thèmes de l'environnement, qu'elles soient à dominante économique, juridique, sociale,... seront qualifiées par commodité « d'informations vertes » dans ce texte.

² Ces données seront ultérieurement comparées à d'autres recueillies en Midi-Pyrénées à partir du même protocole d'enquête.

règlements administratifs en vigueur ; la littérature de type esthétique et créatif mettant en avant des innovations et les styles socialement dominants, permettant aux professionnels d'appréhender les tendances sociales et donnant à voir l'aménagement des espaces privés et publics ; enfin, les documents et les méthodes centrés sur l'application des règles en matière de construction, de réalisation matérielle et de suivi de l'ouvrage. Ces trois familles d'information professionnelle revêtent des sources extrêmement hétérogènes et fragmentées : abonnements sous forme de revues papier, abonnements à des bases de données spécialisées, bulletins-fragments de documents diffusés par les organismes institutionnels et d'autorité en tête desquels l'Ordre des Architectes, offres de sites associatifs, fichiers et documents numériques en circulation entre les pairs, informations promotionnelles des salons et manifestations architecturales, normes et règlements administratifs, appel d'offres,...

Enfin, les architectes interrogés soulignent les coûts financiers conséquents pour accéder aux informations stratégiques et d'actualité (notamment pour les banques de données spécialisées) et leurs réelles difficultés à organiser régulièrement leur propre fonds documentaire.

1.2 Cadre théorique retenu

La question de l'information dans son rapport à l'écologie est posée le plus souvent en termes d'appropriation et/ou d'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans une visée d'économie des matériaux, d'augmentation de l'efficacité des dispositifs de veille environnementale et de mise en place de politiques publiques. A. Peltier, M. Vidal et S. Becerra, par exemple, analysent les sites institutionnels dans leur efficacité à communiquer l'information sur les risques environnementaux et concluent que « *des réflexions restent à mener, tant de la part des acteurs institutionnels (sur les modalités de diffusion de l'information) que de la part des chercheurs (sur la crédibilité de l'information fournie et les pratiques d'utilisation d'Internet) afin de permettre une utilisation réellement efficace de cet outil* ». Ce type de recherche démontre que les technologies informationnelles encouragent la transversalité, le partenariat, la participation dans la communication de l'information entre les professionnels et les pairs, mais ces perspectives portent essentiellement sur la description des outils de communication voire des offres de contenus en occultant celle des usages et des pratiques informationnelles. De ce premier constat, nous avons privilégié une perspective globale éco-systémique en prenant comme point de départ les contraintes et les logiques énoncées par les professionnels. Paraît alors comme essentiel le rôle joué par l'environnement (informationnel) dans lequel l'acteur instaure sa relation aux outils et technologies numériques mettant à disposition des informations et des contenus. Mais, bien que l'organisation des environnements prédispose à des attitudes, des conceptions et des représentations d'acteurs, nous avons souhaité considérer également les logiques d'actions des professionnels de l'architecture éco-constructive. Les activités observées reposent à la fois sur les offres informationnelles environnementales, en circulation sur les réseaux, et relèvent également d'actions situées. Les pratiques informationnelles ne peuvent être analysées qu'en écho des environnements informationnels dans lesquels elles s'inscrivent. L'approche éco-systémique contribue alors à englober dans un cadre socio-technique robuste, un ensemble d'éléments qui subissent des modifications de façon simultanée, et inclut ceux-ci au sein d'un environnement informationnel situé. Louise

Merzeau souligne que l'écosystème (observé) est un ensemble « (...) *sociotechnique dont l'usager est le coeur et le système nerveux* ».

Notre travail interroge également la notion de pratiques informationnelles. Alain Rey (1995) suggère qu'il s'agit d'une manière d'exercer une activité sur l'information visant des résultats concrets sans intention d'expliquer comment ce résultat a été atteint. Ce sont des procédures, des manières de faire sur et avec l'information (recherche, évaluation, exploitation, traitement, stockage, diffusion) permettant à une activité de se dérouler et de répondre à des besoins supposés d'information. Mais nous prôtons un dépassement de cette approche en considérant l'analyse des pratiques informationnelles, non seulement, comme des activités prenant appui sur les offres médiatiques et techniques, mais aussi comme des registres d'interprétation de la réalité de l'accès et du traitement de l'information professionnelle par le biais des activités, des conduites et des déclarations des acteurs interrogés. Tenter d'atteindre ce stade de la compréhension et des logiques d'acteurs nous permettra de nous rapprocher du passage de la pratique informationnelle à la construction de connaissances partagées et négociées au sein de communautés de professionnels.

Nous envisageons les groupes d'architectes observés comme des communautés d'individus élaborant des formes partagées d'organisation du travail reposant sur des engagements mutuels (*mutual engagement*), visant une forme de cohésion sociale, tournés vers une entreprise commune (*joint enterprise*) au cours de laquelle les actions sont plus ou moins négociées collectivement entre les pairs, en fonction d'un répertoire partagé (*shared repertoire*) combinant un ensemble complexe et multidimensionnel de ressources. Nous chercherons notamment à identifier et qualifier ces répertoires partagés (Wenger, Mac Dermott, Snyder, 2002).

1.3 Problématique et méthodes retenues

Dès lors, nous pouvons nous interroger sur les systèmes de contraintes professionnelles auxquels doivent faire face les architectes exerçant dans le champ de l'éco-construction et interroger les sources, les formats d'information et les initiatives mises en œuvre afin d'amorcer la construction de connaissances au sein de ces communautés professionnelles ? En effet, quelle place occupe l'information professionnelle chez ces acteurs et comment organisent-ils le transfert des connaissances entre eux ?

Afin de capter les démarches des acteurs et caractériser leur système de contraintes, nous avons procédé et procédons encore, à la mise en œuvre et au développement de deux méthodes menées successivement à savoir :

En premier, constituer un recueil de données de nature documentaire : quelles sont les sources d'information existantes privilégiées par les professionnels afin de réorienter leurs pratiques d'information et de travail habituelles, et celles sur lesquelles ils s'appuient actuellement pour développer leur « professionnalité ».

En second, nous constituons un recueil de données à partir d'une dizaine d'entretiens, semi-directifs. Il s'agit alors de décrire la diversité des pratiques, et des opinions sur ces pratiques et sur leurs modes d'utilisation.

2 Positionnement de l'information professionnelle chez les architectes en éco-construction

2.1 Les systèmes de contraintes observés

Les professionnels interrogés ont énoncé un ensemble de contraintes faisant, à leurs yeux, obstacle pour rechercher, s'approprier voire partager les informations entre eux. Nous avons identifié finalement deux principaux systèmes de contraintes où chacun d'eux agrège un ensemble d'obstacles dénoncés par les acteurs.

Le premier système dit « de contraintes institutionnelles » est exogène aux acteurs, mais agit sur eux dans le sens où comme le dit un architecte interrogé « *l'information, pour nous, est complexe à chercher, car nous avons des changements constants des administrations et des autorités, entraînant des modifications de lois, de normes, d'accréditation, faisant que notre terrain professionnel n'est pas stable* ». Ce système de contraintes institutionnelles est charpenté autour de trois principales difficultés à savoir : d'une part, les exigences des élus locaux et de la politique d'Etat en matière d'environnement qui noient les architectes sous une inflation d'informations qui visent fondamentalement l'imposition de modèles de développement urbain cautionnés par les acteurs de la sphère politique et administrative ; d'autre part, l'absence de politique éditoriale et documentaire renforçant le lien et le transfert entre les travaux issus de la recherche fondamentale (en écologie, en architecture, en urbanisme,...) et les incidences en matière d'architecture. Ces types d'information, selon eux, n'existent pas vraiment entraînant une nette séparation entre les recherches fondamentales et la réalité de l'activité professionnelle ; enfin, l'impact et l'influence de l'Ordre des architectes qui a autorité dans la délivrance des diverses certifications (Haute Qualité Environnementale par exemple) rendant toutes les informations alternatives ou issues d'autres réseaux professionnels comme secondaires sachant qu'elles ne permettent pas à terme aux architectes de concourir à des appels à projet ou de s'associer à d'autres confrères pour réaliser des ouvrages.

Le second système baptisé de « contraintes d'activités » concerne directement les modes d'organisation et de travail des architectes en éco-construction. Trois types de contraintes ont été mentionnés par la plupart des personnes interrogés. Premièrement, de par le contexte des appels à projets, les architectes entre eux sont continuellement en concurrence pour remporter les concours ou répondre aux demandes des particuliers. Cette situation de concurrence voire de méfiance à l'égard des autres, rend parfois utopique la question de la recherche et du partage de l'information autour des questions liées à l'environnement et à l'éco-construction. Deuxièmement, les premières formes d'activités et de projets en éco-construction seraient à un tel stade d'expérimentation, que les informations en circulation resteraient extrêmement fragiles méritant d'être vérifiées et comparées. Une des architectes interrogée souligne : « *On est à longueur de temps dans l'informel, on est dans le bricolage permanent* ». Enfin, sans exception dans notre échantillon, tous les professionnels interrogés indiquent qu'aucun architecte ou étude n'a été encore en mesure de lier la question de la réalisation des cahiers des charges avec celle de la réalisation des projets par les maîtres d'œuvre et les entreprises qui en assurent la construction. Ce transfert entre concepteurs et producteurs serait fragile notamment autour des questions de méthodologie des éco-devis ou de la constitution d'annuaires des éco-constructeurs expérimentés.

Par conséquent, l'articulation de ces deux systèmes de contraintes, rend les tâches de recherche et d'organisation de l'information compliquées puisque dans un domaine encore amateur et émergent, où les logiques politiques et sectorielles sont encore très influentes et pour lesquelles, le passage de la conception du projet à la réalisation de bâtis reste encore au stade expérimental.

2.2 Pratiques et gisements d'information professionnelle des architectes éco-constructeurs

Avant même d'appréhender les modes de recherche et d'organisation de l'information professionnelle entre pairs, nos premières tendances ont révélé une grande part de pratiques informationnelles intuitives. Ces dernières sont plus rapides et efficaces que des pratiques demandant un apprentissage car elles font appel à un mode de réflexion, basé sur des impressions, et non à une absence de réflexion. Les propos des professionnels interrogés confirment une constante ambiguïté entre une tentative d'organisation rationnelle et des démarches spontanées, reposant sur des intuitions et sur une organisation très personnelle de l'information. Ces pratiques intuitives s'inscrivent cependant dans des processus rationnels qui font appel à un " balayage superficiel " de l'information recueillie^{3 et 4}.

Trois types d'information constituent le socle des prises d'information à savoir par ordre d'importance : les revues professionnelles, les bulletins et newsletters de l'Ordre des architectes, enfin, les appels d'offre. Les principaux périodiques cités mais parfois dans un ordre différent sont : Architecture Mouvement Continuité (AMC), Architectures d'aujourd'hui, Le Moniteur et la Maison écologique. On assiste en ce qui concerne les bases de données à des classements plus émiettés et hétérogènes, leur but étant le repérage des appels à projets et des marchés publics. Tous les architectes de l'échantillon confirment que d'autres bases étrangères seraient susceptibles de les intéresser mais les coûts d'abonnement restent trop prohibitifs pour leur cabinet.

Ces professionnels pratiquent aussi la prise d'information opportuniste qui se présente lors de rencontres professionnelles et donc de discussions entre pairs ou lors de sessions de formation continue ou de réactualisation des connaissances. Tous s'accordent à dire que ces formes de communication viennent compléter des repérages faits à l'occasion de lectures. Les trois domaines abordés oralement sont généralement : l'évolution et les changements des réglementations, l'évolution autour des questions thermiques, enfin, les sujets autour de l'accessibilité physique et sensorielle aux constructions. Le secteur de la formation mutuelle/continue est également mis en avant notamment afin de renforcer les réseaux de compétences humaines et le rapprochement des architectes entre eux. Un architecte nous déclare : *« par le biais des journées de formation, je repère et fais la connaissance notamment des jeunes collègues qui partagent les mêmes centres d'intérêt et des domaines d'investissement proches des miens »*. Pour la région Aquitaine, deux structures se détachent

³ Notamment pour les documents législatifs, normes et cahiers des charges.

⁴ On notera que l'essentiel de notre échantillon nous a présenté des gisements d'autorité similaires. Les principaux producteurs, à leurs yeux, sont par ordre d'importance, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), puis les journaux officiels, enfin, les informations publiques des marchés.

des citations : le centre de Construction Durable et Performance Energétique en Aquitaine (CDPEA⁵, dispositif de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux) et, sous forme associative, les éco-centres de la Gironde et de la Dordogne pour leur caractère innovant et pragmatique. Les réunions de la PUCA⁶ sur les thématiques liées à l'urbanisme sont également citées à plus de la moitié des architectes rencontrés. Par conséquent, deux modes, communicationnel et formatif, viennent compléter des pratiques d'information intuitives et parfois encore très éclatées.

3 Du partage et de la diffusion de l'information professionnelle à l'organisation de la connaissance

3.1 Un ensemble de manquements observés

Les acteurs ont été en mesure d'énoncer un ensemble de manquements en matière de recherche et de gestion de l'information professionnelle. Six d'entre eux sont prioritairement mis en avant à savoir.

- l'information de type institutionnelle diffusée par l'Ordre des architectes et également les éditeurs de référence (Le Moniteur notamment) reste souvent trop générique par rapport à leurs besoins effectifs. Les informations, qu'ils repèrent très partiellement et sans méthode régulière, susceptibles de les intéresser dans l'élaboration de leurs projets, restent très fragmentées, assez peu organisées, pour lesquelles ils n'ont pas investi de temps, ni de méthode ni de partage du travail entre les pairs.
- Bien que tous abonnés à quelques titres de périodiques, ces informations, liées à l'actualité du secteur, leur semblent également, trop généralistes. Ils déclarent également ne pas pouvoir les réutiliser après coup, n'ayant aucun mode d'organisation et de conservation de ces titres et des dossiers spéciaux édités, à quelques rares exceptions d'entre eux.
- Le principal manquement en matière informationnelle, concerne l'accès à des littératures scientifiques, validées, d'autorité, susceptibles de les interroger sur leurs pratiques actuelles, et leur permettant individuellement, de réactualiser et de mettre à jour leurs savoirs de référence. Comme nous le montrerons ci-après, certains acteurs tentent d'organiser des systèmes de surveillance régulière de ces informations scientifiques et de les conserver.
- Comme nous l'avons indiqué précédemment, bien que l'essentiel de leurs prises d'information s'effectue lors d'échanges relationnels à l'occasion de formations du secteur et/ou de séminaire et de journée d'études, les ¾ de l'échantillon actuels regrettent que la plupart du temps, aucune synthèse, aucun compte-rendu, aucun recueil de liens ne soit proposé par les architectes eux-mêmes et/ou les organisateurs de ces manifestations, alors même que les contenus semblent très attractifs pour l'exercice du métier.
- La plupart d'ailleurs, confirme le principe ci-avant, en rappelant le manque actuel de partage des moyens entre plusieurs études, afin de récolter puis de transmettre les informations au sein de la communauté d'architectes partageant les mêmes types de préoccupations ou de projets.

⁵ Présentation en ligne, <http://www.cdpea.com/presentation-cdpea.php>

⁶ PUCA pour Plan Urbanisme Construction Architecture, en ligne : <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/>

- Enfin, trois d'entre eux, suggèrent que l'information repérée, à partager, pourrait également constituer des contenus attractifs afin de rendre visible leur activité professionnelle notamment à l'extérieur de la communauté et particulièrement auprès de possibles clients, qu'ils soient privés ou institutionnels.

Pour clore ce point, on soulignera, que la plupart d'entre eux, ont conscientisé les limites de leurs organisations, mais ne font pas pour autant encore face à la situation notamment en réorganisant une part de leurs procédures de travail.

3.2 Transfert et réécriture des informations professionnelles

Toutefois, quelques professionnels interrogés nous ont décrit puis montré des premiers modes de gestion de l'information en vue principalement de partager la connaissance entre les pairs. Afin de décrire au plus juste ces premières formes de pratiques engagées, nous nous appuyons sur deux architectes. Ces deux collègues, bien que jeunes, exercent depuis 10 ans dans le secteur de l'éco-construction, même s'ils avouent collaborer ponctuellement à d'autres projets, notamment pour maintenir leur cabinet face à la concurrence. Ces deux architectes sont respectivement ancrés dans une communauté d'architectes du domaine, pour laquelle ils assurent également des formations, des échanges d'information et de pratiques expérimentales. Ils y jouent un rôle de gestionnaire-diffuseur de l'information, même s'ils avouent qu'il n'y a aucun caractère obligatoire et formalisé. La gestion de l'information opérée s'inscrit en complément de celle effectuée par l'Ordre et les structures institutionnelles. Le mode de repérage des diverses informations se fait au fil de l'eau pour une première sélection. Le temps de lecture approfondie, de conservation (par numérisation des ressources) et de diffusion aux collègues s'effectuent lui en priorité lors de moments libres comme le week-end ou en période de vacances. L'organisation de ces ressources repose sur trois dossiers principaux à savoir : celui des informations générales relayées principalement par l'Ordre, les CAUE, ... Un dossier dît de « Méthodes et règles » consistant à conserver de l'information renseignant sur la rédaction d'un cahier des charges, les conseils pour répondre aux appels d'offre, l'évaluation des législations (sur les thèmes des éco-quartiers ou des éco-lotissements, ...). Ces documents sont constitués de nombreux extraits voire fragments de texte, cherchant avant tout à aller à l'essentiel visant donc une forme d'efficacité. L'une des deux architectes avoue diffuser régulièrement ces informations à certains pairs. Le troisième volet est orienté « Recherches d'actualité » reposant sur le repérage puis l'analyse de rapports d'enquête, de travaux de recherche, de ceux issus des écoles d'architecture, ... permettant de faire le point professionnel voire scientifique sur des thématiques essentiellement émergentes. En analysant ce type de dossier, nous avons constaté une variété de natures de documents encore plus forte : texte, support de formations, diaporamas, rapport sous PDF, ... Ces deux personnes soulignent cependant un assez faible retour de leur travail par les collègues, et notent le manque d'organisation en termes de valorisation et de mise à disposition de ces diverses ressources. Cependant, ils avouent que ce matériau est mis régulièrement en discussion entre les pairs notamment lors d'échanges téléphoniques ou de rencontre dans des esprits réflexifs comme au sein des centres départementaux d'éco-construction.

3.3 Les conditions de la diffusion de la connaissance en éco-construction

Le premier constat est que les architectes éco-constructeurs échangent voire se rencontrent autour de certains pôles diffusant l'information, comme les centres départementaux d'éco-construction avec des rapprochements de personnes géographiquement très éloignées : la plupart des professionnels énoncent un découpage géographique régional voire au niveau du Grand Sud-Ouest. Fondamentalement, ce sont les thématiques et centres d'intérêts qui les lient et non pas la proximité géographique ou générationnelle. Sur ce point, nous avons bien affaire à des communautés d'intérêts. Il ressort également un fort engagement militant et créatif (Worms, 2007), qui constitue, selon eux, un vecteur de diffusion et de prise d'informations professionnelles. Un des architectes nous explique qu'il collabore aux journées éco-citoyennes et que dans ce contexte-là, il doit sélectionner et organiser des informations attractives, récentes, lui permettant outre de se faire connaître de le rapprocher des citoyens et de leurs besoins. De plus, tous s'accordent à dire, qu'ils leur manquent encore des méthodes et des compétences techniques afin de s'approprier des outils de communication partagés de type Wiki (énoncé à 4 reprises), mais également une réflexion au sein des groupes afin de préparer des formats types d'information, facilitant l'édition des contenus, et structurant les modes d'échange entre pairs.

Conclusion

Force est de constater que le secteur de l'architecture éco-constructive est actuellement encore peu organisé par les acteurs alors même que les offres d'informations professionnelles ou d'accompagnement de l'innovation considèrent peu celui-ci. Autant les acteurs en ont conscience et mesurent précisément les systèmes de contraintes auxquels ils doivent faire face, autant à ce stade, les modes de recherche, de sélection, de réécriture voire de diffusion de l'information professionnelle sont pris en charge sous forme embryonnaire et portés seulement par un noyau d'acteurs. Les modes de gestion de la connaissance restent encore très ponctuels, lors de situations de rencontres et de formations entre architectes éco-constructeurs.

Références

- Courbières Caroline, Fraysse Patrick, 2009. Langages de l'architecture/architecture des langages : construction du sens dans le vocabulaire architectural. In *Intelligence collective et organisation des connaissances : actes du 7^{ème} colloque du chapitre français de l'ISKO*. Mohamed Hassoun, Mabrouka El-Hachani, dir., Lyon, 24-26 juin 2009, p.239-248.
- Couzinet Viviane (dir.), 2009. Dispositifs info-communicationnels : contributions à une définition. In *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires*, Viviane Couzinet, dir. Paris : Hermès, Lavoisier, p. 19-30. (Systèmes d'information et organisations documentaires).
- Labelle, Sarah, 2008. Société de l'information et aménagement documentaire du territoire : entre valorisation et saisie de l'action locale. *Sciences de la société*, n° 75, p. 127-139.
- Merzeau, Louise, 2010. L'intelligence de l'utilisateur. In *L'utilisateur numérique : séminaire INRIA*. Anglet, 27 septembre-1^{er} octobre 2010, Paris ; ADBS Edition, p. 9-38.
- Meyriat, Jean, 1985. Information vs communication ? L'espace social de la communication : concepts et théories, sous la dir. de A.-M. Laulan. *L'espace social de la communication : concepts et théories*. Paris : Retz-CNRS, p. 63-89.

- Peltier, A., Vidal M., et Becerra, S., 2008. La mise en ligne des informations liées aux risques : véritable outil de prévention ou alibi ? *Networks and Communication Studies* (NETCOM), vol. 22, n° 3-4, p. 321-333.
- Rey, Alain, 1995. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaire le Robert.
- Wenger, Etienne, Mac Dermott, Richard, Snyder, William M., 2002. *Cultivating Communities of Practice : a Guide to Managing Knowledge*. Boston (Massachusetts) : Harvard Business School Press, 283 p.
- Worms Jean-Pierre, Association pour la biodiversité culturelle (France), 2007. *Les créatifs culturels en France*. Gap : Yves Michel, 131 p. (Société civile).